

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL 2

RECYCLAGE

La durée de validité du certificat de « Sauveteur Secouriste du Travail » SST est de 24 mois.
Afin de maintenir et d'actualiser les compétences du SST, il est donc nécessaire d'effectuer une formation dite de « recyclage » tous les 2 ans.



PUBLIC : Tous publics

PREREQUIS : Être titulaire du certificat de sauveteur secouriste du travail SST

DURÉE : 7 heures (1 jour)

OBJECTIFS :

Mettre en pratique avec assurance les méthodes abordées sur le 1^{er} cycle
Intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail
Mettre en application ses compétences afin de prévenir les risques professionnels au sein de son entreprise

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Formation Action qui vise l'opérationnalité immédiate
De nombreux exercices de mises en situation sont proposés pour une montée en compétences efficace et rapide
Manipulations et exercices de sauvetages concrets sur mannequins, poupées et entre participants
Un livret pédagogique est transmis à chacun pour une meilleure appropriation
Une équipe pédagogique dédiée pour l'accompagnement tout au long du processus

PROGRAMME

Révision générale des acquis

Sur les principes de base de la prévention
Sur la Protection, l'Alerte et le Secours de victimes

Des gestes d'urgence

Actualisation de la formation

Aux risques spécifiques de l'entreprise ou de l'établissement

Aux modifications du programme

Etude de cas concrets

Recueil du vécu des participants

Mise en situation pratique la plus proche possible du terrain :

- Reconnaitre les signes de malaise,
- Traiter les différents types de brûlures,
- Réaliser des compressions manuelles,
- Réaliser un massage cardiaque,
- Utiliser le défibrillateur

SUIVI DE L'EXECUTION ET EVALUATION DES RESULTATS

Les évaluations sont orales, individuelles ou collectives et s'effectuent tout au long de la formation grâce aux exercices et aux mises en situation réalisées

Une évaluation formative écrite est réalisée en fin de parcours

Une attestation de formation nominative est délivrée à chacun des participants

Une évaluation de validation sera réalisée en utilisant les critères définis par l'INRS

Un nouveau certificat SST sera délivré aux participants ayant obtenu une évaluation favorable

Les Formations du Groupe Atout Plus sont réalisées par sa filiale la SARL ATOUT BUSINESS référencée DFPC : N°988/0532/16R. Cet enregistrement ne vaut pas agrément du Gouvernement Calédonien.

Contact : ATOUT PLUS GROUPE – 35 rue Porcheron, Nouméa, Q. Latin
Tel +687.24.38.66 - formation@atoutplus.nc - www.atoutplus.nc